

Sur l'égalité des chances, Widmer-Schlumpf n'a pas encore mis l'accent!

Le ssp a de nouveau passé à la loupe les départements fédéraux pour savoir qui a fait des progrès – et dans quel domaine – en 2008 en matière d'égalité des chances, et qui a échoué. Au total, la part des femmes cadres a augmenté de 1.4% à la Confédération et représente maintenant 22.2%. Seules 16.8% des femmes ont obtenu une très bonne qualification (hommes = 20.6%). Et en 2008, elles ont reçu en moyenne Fr. 229.– de prime de service en moins que leurs collègues masculins. Les emplois à temps partiel ont toutefois moins crû (plus 0.2%). Dans l'ensemble, la Chancellerie fédérale a fait le meilleur résultat, suivie du DFE et du DETEC (dernier encore il y a 2 ans). La lanterne rouge est formée par le DFF juste devant le DDPS et le DFJP.

■ 1. Chancellerie fédérale

La part des femmes a fait un bond (44%) concernant les cadres et les qualifications équitables du personnel. Pour les primes de service, elles n'obtiennent que légèrement moins que les hommes et presque la moitié des employé-e-s travaille à temps partiel.

■ 2. DFE

Le DFE a de nouveau fait un bon résultat concernant la part des femmes cadres et la qualification du personnel (pas de différence entre les sexes). Désavantage chez les femmes pour la distribution des primes.

■ 3. DETEC

Bilan: insatisfaisant concernant la distribution des primes et les qualifications, mais progrès quant à la part des femmes cadres et les emplois à temps partiel.

■ 4. DFAE

Répartition des primes et qualifications: progrès.
Travail à temps partiel: au point mort.

■ 4. DFI

Evolution positive: davantage de femmes cadres et de postes à temps partiel, mais la qualification du personnel et la répartition des primes sont insatisfaisantes.

■ 5. DFF

Le Conseiller fédéral Merz est le seul à avoir fait marche arrière concernant la part des femmes occupant un poste de cadre. Elle a chuté à 15%. Pas "terrible" pour le chef du personnel.

■ 7. DDPS

Le DDPS n'avance pas en matière de qualifications et désavantage massivement les femmes.

■ 7. DFJP

C'est le seul département où l'on doit déplorer des régressions concernant les engagements à temps partiel. On ne remarque pas encore qu'une femme en est la responsable en cheffe!

■ **Détails voir www.vpodbern.ch**

ssp – vpod: le Syndicat du personnel fédéral

Nos prestations :

- Consultation et assistance juridique en cas de conflits au lieu de travail
- Défense d'intérêts politiques et collectifs (CCT, droit du personnel, notamment)
- Offre de formation continue attrayante
- Obtention de chèques Reka entre autres avantages



Adhérez!

ssp région berne
Monbijoustrasse 61
Case postale 1021
3000 Berne 23
Tél. 031 371 67 45
info@vpodbern.ch
www.vpodbern.ch